

MONTLHÉRY*La concertation sur le plan local d'urbanisme se poursuit*

Le Montlhéry de demain prend forme

Après les réunions publiques des 4 et 18 juin, le projet d'aménagement et de développement durable entre dans une nouvelle phase. Le 14 septembre, une nouvelle concertation des habitants aura lieu. Elle sera suivie d'un conseil municipal qui confortera les choix des habitants et des élus.

Le plan local d'urbanisme est la projection d'une commune à 10-15 ans. Et pour de nombreux habitants, le Montlhéry idéal serait un Montlhéry uniforme. Et non un Montlhéry coupé en deux. La preuve encore, avec les deux réunions publiques qui ont regroupé le Montlhéry "rive gauche" et "rive droite" de la N 20. Tout un symbole. Partie intégrante du plan local d'urbanisme, l'enfouissement de la N 20 a donc largement été débattu lors des deux réunions publiques du mois de juin. « Nous avons reçu environ 250 personnes. L'existence de cette Nationale est vraiment ressentie comme une fracture dans la population. La tunnelisation de la voie permettrait de réduire le trafic routier de 50%. Le faisant passer de 50 000 à 25 000 véhicules par jour. » observe Jean-Pierre Gauché, maire-adjoint à l'urbanisme à la mairie de Montlhéry. Un projet qui semble avoir retenu l'attention de l'ancien Ministre de l'équipement, Gilles de Robien, qui a mandaté le préfet de l'Essonne en début d'année. « Pour l'heure, on nous affirme que le nouveau gouvernement doit prendre ses marques. Mais il est évident que le projet de boulevard urbain du type de celui d'Arcueil permettrait de solutionner le problème de l'actuel C6, livré à lui-même et qui fait office aujourd'hui d'aire d'accueil des gens du voyage. » poursuit Jean-Pierre Gauché. « Le



Située sur la N 20, Montlhéry est la seule commune entre Paris et Limoges à avoir sa zone d'habitation coupée en deux...

tunnel est un projet très ancien. Lorsqu'il a été évoqué il y a une quinzaine d'années, le coût des travaux était exorbitant. Aujourd'hui, la technologie tunnelière a considérablement évolué et les coûts sont bien moindres » observe Michel, habitant de Montlhéry. Autre sujet de préoccupation des Montlhériens, la gestion des espaces verts. Une augmentation globale de ceux-ci (10 hectares) prévue aux extrémités est et ouest de la commune également. Ou encore l'aménagement (ou la création) de 5 à 6 km de chemins piétonniers. Une bande de protection des arbres du lotissement des Grandes Vignes, l'aménagement d'un espace vert naturel le long du Mort-Ru. Voilà pour le

plus séduisant du plan d'aménagement et de développement durable. Car il est également question d'urbanisation. Même si la commune de taille modeste possède déjà un taux d'urbanisation de son territoire de plus de 92 %, des opérations d'envergure sont prévues : le parking souterrain de 4 à 500 places en centre-ville, l'urbanisation du secteur du champ de bataille, et la création d'une aire d'accueil des gens du voyage. « Je ne me fais pas d'illusion, un PADD ou un PLU, c'est de l'ordre de l'abs-trait et c'est toujours plein de bonnes intentions. Les bilans, on les dressera dans quelques années... » observe un habitant de Montlhéry.

David Berthelem